



LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTÉ



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Compte rendu de la réunion du comité directeur de la ligue le vendredi 13 septembre à 9h30 dans les locaux du restaurant Garny à Saint Vit

Les présents : Jean VIEILLE-PETIT, Pascal MILLET, Mesut KARSILAYAN, Éric METTEY, Pierre VIVIER, Karen CZICH, Olivier THEULIN, Jade VARDANEZA, Lilian MARTELLO, Mélody BAILLY-SALINS, Fernand PACHECO, Michel PETETIN, Bernadette PONTET, Cyril GUILLEREY

Est absent et excusé : Pierre Etienne PERNOT.

Nous commençons l'ordre du jour :

1/ Lancement de la saison :

Bilan sur le CDF au CNTS : Très belles installations. Le seul point négatif concerne les parkings éloignés des pas de tir.

Les tarifs de la ligue n'évolueront pas cette année.

Le dossier de homologation des clubs en cour : Echay ok, Fessevillers et la Roche Morey non, Plancher Bas, revoir la cible mobile et Lure valider le 200m .

Le remplacement de Catherine Demoly au poste de Secrétaire Générale : Eric Mettey présente sa candidature. Suite au vote, il est élu à l'unanimité, et prendra ses fonctions à l'issue de l'AG du 9 novembre.

Il faudra voir avec les CD que les calendriers départements soient établis dès que le calendrier ligue est terminé, de façon à permettre aux commissions (ETR, Arbitrage....) de s'organiser.

2/ Le montant de l'aide aux clubs s'élève à environ 70000 euros.

L'aide est reconduite pour 2025/2026, dans les mêmes conditions.

3/ Demande d'agrément de Dole pour un stand de tir réservé aux administrations : Cela ne relève pas de la compétence de la Ligue. Demande de l'armurier d'Héricourt de transférer un club de Bretagne : Refusé.

Présentation de la maquette du futur logo de Tir Franche Comté par Jade.

4/ Préparation de l'AG du 9 novembre : Elle se tiendra au restaurant « au bois dormant ». La gestion des réservations et des cautions sera faite par Jean Vieille-Petit. Rappel : il faudra élire un membre du bureau lors de cette AG.

5/ L'homologation des stands devra désormais être revalidée tous les 8 ans.

6/ L'aide de 10 euros de connexion internet de se justifiant plus, elle ne sera plus versée aux anciens bénéficiaires.

Il est 12h00 et le Président lève la séance et remercie les membres du comité.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Mesut KARSILAYAN".

Mesut KARSILAYAN

le secrétaire adjoint

Michel PETETIN